

Membres du CHSCT, perfectionnement

-Référence: **SP-31**

-Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Comprendre le rôle du CHSCT auprès des entreprises extérieures
- Connaître la réglementation sur la pénibilité au travail, sur le risque routier, sur les addictions
- Connaître les aspects juridiques et les impacts des réorganisations
- Comprendre les risques psycho-sociaux et comment intervenir à ce sujet

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Membres du CHSCT.

Programme

- **Le CHSCT et les entreprises extérieures**
 - Connaître l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur vis-à-vis des salariés de sociétés extérieures.
 - Comprendre le rôle du CHSCT pour les salariés des entreprises extérieures.
 - Appréhender les obligations de l'employeur.
 - Travaux pratiques Travail en groupe sur les textes législatifs et réglementaires.
 - Techniques de recherche de lois.
- **L'impact des réorganisations**
 - Cerner l'impact de la mise en place d'un nouveau système d'information ou de nouvelles technologies sur l'organisation.
 - Connaître les points de vigilance et la réglementation dans les déménagements et l'aménagement de postes de travail.
 - Donner un avis motivé par rapport aux compressions d'effectif, aux restructurations.
 - Comprendre l'intervention du CHSCT dans le plan de sauvegarde de l'emploi, impact de la loi de janvier 2013.

Programme

- Travaux pratiques Etudes de cas réels d'entreprise, réflexions collectives.
- **Réglementation sur certains thèmes spécifiques**
 - Connaître la réglementation sur le risque routier et savoir le prévenir.
 - Savoir réagir en cas d'addictions.
 - Connaître la réglementation concernant la pénibilité au travail, le diagnostic "Pénibilité".
 - Distinguer les différents risques liés à l'amiante.
 - Travaux pratiques Discussion autour de situations présentant de tels cas : élaboration d'actions de prévention et étude des articles du code du travail.
- **Les risques psychosociaux**
 - Définir et différencier les risques psychosociaux.
 - Comprendre les enjeux pour l'entreprise : enjeux juridiques, économiques et sociaux.
 - Identifier les facteurs de risques psychosociaux.
 - Connaître les différents modèles explicatifs du stress.
 - Distinguer les questionnaires utilisés pour détecter et évaluer les risques psychosociaux.
 - Déterminer les principes de mise en place d'un plan de prévention.
 - Travaux pratiques Travail de groupe sur des cas d'entreprise : réalisation de diagnostics et propositions d'actions de prévention



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc